

## DECLARATION FINALE RELATIVE A L'ATELIER DE LA PLATE FORME SOTU

Appréciant la mise sur pied du projet SOTU (State Of The Union), en français « Etat de l'Union Africaine »

Considérant les instruments de l'Union Africaine (UA) sélectionnés dans le cadre de ce projet

Considérant les deux instruments notamment la Charte Africaine de la Jeunesse (CAJ) et la Charte Africaine de la Démocratie, Elections et de la Gouvernance (CADEG) servant de socle dans la mise en œuvre du projet SOTU au Cameroun

Considérant la ratification de la CAJ par le Cameroun en 2010 dont l'un des objectifs est : « *la CAJ confère aux jeunes de nombreux droits indispensables à leur plein épanouissement* »

Considérant la ratification de la CADEG par le Cameroun en 2012 dont l'un des objectifs est : « *la CADEG reconnaît entre autres le droit de tout citoyen de participer à la vie politique soit en tant que candidat, soit en tant qu'électeur dans le cadre d'une démocratie consacrée par les élections libres, justes, transparents et régulières.* »

Considérant l'importance de ces textes pour le bien être des populations camerounaises, et particulièrement des jeunes d'une part, et pour le progrès démocratique et la stabilité du Cameroun d'autre part

Constatant les insuffisances dans l'internalisation des dispositions de ces instruments au Cameroun,

Les Organisations de la Société Civile (OSC), les réseaux d'OSC et les Plateformes d'OSC, venant des dix régions du Cameroun, réunis en atelier de formation des OSC et de création de la plateforme nationale SOTU les 22, 23 et 24 Février 2016 sur invitation de Nouveaux Droits de l'Homme (NDH), organisation porteuse du projet SOTU au Cameroun de commun accord décident de la mise sur pied d'une **plateforme « Mon Union Africaine »** en vue :

- D'amener le gouvernement du Cameroun à signer et ratifier les instruments juridiques et politiques de l'Union Africaine ;
- De suivre et tenir responsables le gouvernement et les différentes administrations camerounaises sur leur performance dans le domaine de la gouvernance démocratique, des droits économiques et sociaux sur la base des instruments juridiques et politiques de l'UA;
- D'amener les citoyens camerounais à connaître leurs droits protégés par l'UA et les revendiquer à travers l'utilisation des mécanismes de l'UA ;
- De renforcer les capacités des OSC à jouer un rôle de veille à travers la formation, le partage d'expérience et la capitalisation des actions.

Après avoir compris les enjeux, les défis de la non internalisation de ces instruments de l'UA et les insuffisances de compréhension de ces instruments de travail par nous OSC ;

Nous nous engageons à :

- Nous impliquer activement à la promotion de ces deux instruments et de tous les instruments de l'UA,
- Encourager le gouvernement du Cameroun à faire la déclaration prévue à l'Article 34 du Protocole facultatif à la CADHP instituant la Cour africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, dont l'inexistence paralyse les citoyens et les OSC dans le processus de saisine de cette Cour,
- Inviter l'Etat du Cameroun à respecter **l'Article 49** de la CADEG qui stipule que : « *chaque Etat membre de l'UA doit faire un rapport de ces activités liées au respect des droits de l'Homme tous les deux ans.* »

Conscients de l'importance du travail en synergie et de la mutualisation des efforts dans une perspective de couverture de l'ensemble du territoire national et de prise en compte des instruments de l'UA, décidons de la

création de la « *Plate forme Mon Union Africaine Cameroun* » dont la Charte constitutive a été adoptée ce jour.

A cet effet, un Comité de pilotage de *sept (7)* membres a été élu et installé tout comme les *dix (10)* points focaux régionaux.

Conscients des difficultés pour les victimes d'obtenir justice suite aux violations, et convaincus que nombre de ces difficultés sont liées à la précarité de la plupart des victimes et la faible capacité financière des défenseurs et des OSC engagés dans ce travail, décidons de la création d'un *fonds de soutien aux victimes de violations des droits de l'Homme* dont les modalités d'approvisionnement, de fonctionnement et d'administration seront adoptées par la *plateforme Mon Union Africaine* ./.

**Fait à Yaoundé le 24/02/2016.**

**Les participants**